

Respectons les TORTUES MARINES en Martinique



Les tortues marines sont des espèces protégées car elles sont en danger d'extinction. Leur dérangement intentionnel est une infraction passible d'amende.

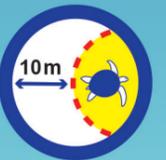
Respectez les consignes



Ne pas toucher les tortues et ses œufs



Ne pas fouiller le nid



Respecter la distance d'approche



Ne pas piétiner les herbiers et les coraux



Ne pas éclairer



Ne pas utiliser le flash



Garder la mer propre

ALERTE TORTUES MARINES

Contactez le Réseau Échouage Tortues Marines

0696 234 235

EN DÉTRESSE



Scannez et suivez les instructions pour plier l'ORIGAMI

© P. Bureau

© P. Bureau 0696 28 20 12



www.tortuesmarinesmartinique.org



AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

